

Grammaire générale et grammaires des langues romanes au XVII^e siècle : le cas de l'impersonnel

Une récente enquête sur les sources romanes de la réflexion linguistique à Port-Royal a permis de montrer, en lisant la *Grammaire générale et raisonnée* à la lumière des *Méthodes* espagnole et italienne de Lancelot, que l'analyse « générale » de l'article et des formes verbales dans la *Grammaire* de Port-Royal résulte pour partie de la prise en compte des descriptions de l'italien et de l'espagnol et de leurs traditions descriptives¹. Or, si l'on étend l'enquête au traitement de l'impersonnel, on obtient des résultats bien différents. Cela tient à deux ordres de raisons distinctes : d'une part celles qui touchent à la catégorie descriptive elle-même – l'existence de l'impersonnel est remise en cause depuis Sanctius au moins ; d'autre part celles qui regardent la diversité des phénomènes saisis, dans les grammaires particulières du français, de l'espagnol et de l'italien, sous l'étiquette de l'impersonnel.

1. L'acclimatation aux grammaires des vernaculaires modernes de l'impersonnel latin

Dans la tradition grammaticale latine, l'impersonnel est une catégorie ancienne, affectant le verbe seulement. Elle relève, selon les auteurs, du 'mode' ou du 'genre verbal', des accidents que sont la 'figure' ou l' 'espèce', ou bien encore elle donne lieu à une extension de la classe des 'défectifs'². La bipartition de la classe en 'impersonnels actifs' et 'impersonnels passifs' a été établie plus récemment, au tournant des XV^e et XVI^e siècles, comme un aménagement pédagogique destiné à faciliter l'apprentissage du latin par les écoliers français. Curieusement, le procédé ne semble pas avoir été adopté par les premiers descripteurs de l'espagnol et de l'italien.

1.1. L'application au français et son dépassement

D'après le *Grand corpus des grammaires et traités sur la langue française*, la plus ancienne attestation de l'application au français de la bipartition des impersonnels latins se trouve dans les *Principia grammaticalia* (ca 1498) de Martin Morin³ :

¹ Fournier et Raby, 2014.

² Cette caractérisation plus que sommaire suffira à notre propos. Sur l'impersonnel chez les grammatici, voir en particulier les études de Desbordes 2007, Amacker 2000 et Colombat 1991.

³ Sur ce texte, voir Colombo Timelli 1997.

Quant commence l'en son latin⁴ à faire par le verbe impersonel ? Quant au commencement du françois il n'y a point de nom substantif ne de pronom primitif, mais il y a ung verbe d'ou le françois se commence par l'en ou on ou il, si come l'en dit *l'en chante la messe, cantatur missam, on va a vespres, itur a vesperas, il faut estudier, oportet studere.*

[...] Qu'est verbe impersonel ? C'est celuy qui est decliné et formé par les tierces personnes singulieres tant seulement, si comme *tedet tedebat, penitet penitebat.*

Quantes manieres sont-ilz de verbes impersonelz ? Deux. Quelles ? Les ungz sont de la voix active et sont terminés en *t*, si comme *tedet tedebat, penitet penitebat.* Les autres sont de la voix passive et sont terminés en *r*, si comme *amatur amabatur, legitur legebatur* (Martin Morin, ca 1498, -/2).

Ce procédé de réduction grammaticale d'une pratique pédagogique est courant dans les manuels latins du XVIe siècle. C'est le cas par exemple dans les *Rudimenta* de Despautère, où la relation entre latin et vernaculaire est inversée par rapport à celle qui ouvre l'extrait cité de Morin :

Quótuplex est verbum ? Duplex. Quómodo ? Personâle, & Impersonâle.

Opórtet, quale impersonâle ? Activæ vocis. Quare ? Quia in *t* désinit : & vernaculé dicitur Gállicè per *il*, Theutónicè per *het* : ut Opórtet, *il faut, het moet.*

Amâtur, quale impersonâle ? Passivæ vocis. Quare ? Quia in *tur* désinit : & vernaculé dicitur Gállicè per *on*, Theutónicè per *men* : ut Amâtur, *On aime, men mint.*

Quótuplex est impersonâle ? Duplex. Quómodo ? Activæ vocis & passivæ (Despautère 1585,12-13).

La division entre impersonnels actifs et passifs repose donc sur une opposition morphologique simple qui regarde la 'voix' verbale, au sens de 'forme' : les impersonnels de voix active sont des verbes défectifs de forme active ne se présentant qu'à la P3 (type *pluit, oportet*) ; les impersonnels de voix passive correspondent au passif dit impersonnel, à la P3, qui peut affecter tous les verbes, transitifs comme *amatur* ou intransitifs comme *curritur*. Sa projection sur le français est évidemment problématique à nos yeux, mais elle se répand largement dans les grammaires du français par un artifice comparable, au fond, à celui qui, à la même époque, consiste à interpréter les articles comme des marques casuelles. Sa formulation dans la grammaire d'Estienne souligne la différence des moyens d'expression du latin et du français :

[Les verbes impersonnels] sont tous tierces personnes. Ils sont de deux sortes en Latin : les uns finissent en *t*, pour lesquels expliquer et rendre en Francois, on prepose *il* : comme Oportet, *il faut* : Oportuit, *il a fallu*. Les autres se terminent en *tur*. a tels pour les exposer en Francois, on prepose *on* : comme, Amatur, *on aime* : Amabatur, *on aimoit* : Dicitur, *on dit*. En laquelle maniere de parler quelque fois *Ils* prend la place de *on*, comme, *Ils disent*, pour *on dit* (Estienne 1557, 32).

⁴ Selon Colombo Timelli (2001, 362), le terme « latin » désigne ici la « phrase latine ».

Il en va de même dans les manuels de Pillot, Ramus, Garnier, Bosquet, et encore au XVII^e chez Masset, Maupas, Chiflet. Dans l'opération de transfert au français de la division des verbes impersonnels latins, les critères d'identification des deux types d'impersonnels se déplacent de la morphologie verbale vers la forme pronominale préposée : *il* ou *on*, auxquels peuvent s'adjoindre *ils* et *se*. Le statut de ces formes pronominales reste indéfini, hormis chez Meigret qui reconnaît bien à *on* la valeur d'un sujet indéfini, et leurs dénominations sont variables : *notae* ou 'notes', 'indices' ('signes' de l'impersonnel, respectivement actif et passif) pour Pillot, Cauchie et Bosquet, *particulae* ou 'particules' pour Garnier et Serreius, 'syllabe' *on* et 'particule' *il* pour Maupas, 'particule active impersonnelle' *il* et 'particule passive' *on*, enfin, pour Oudin.

Cette double équivalence entre les constructions latines et françaises permet aux pédagogues de disposer d'une corrélation de marques relativement efficace pour passer d'une langue à l'autre, dans le cadre de la grammaire latine étendue. Bien entendu, les premiers grammairiens du français sont conscients de son caractère approximatif et on voit se développer dans ces mêmes ouvrages, en marge du modèle latin ou contre lui, des essais de description d'usages sans équivalent latin : il s'agit en particulier de la construction pronominale passive et de sa variante associée à l'impersonnel *il*, c'est-à-dire des séquences du type *des choses se disent/il se dit des choses*. La prise en compte de cette construction vient brouiller la symétrie de la correspondance entre les deux langues, en introduisant un troisième terme pour le français là où le latin n'en a que deux. La possibilité est donc ouverte, pour les premiers descripteurs du français, d'inventer une analyse plus adéquate pour l'impersonnel français.

Dans la première grammaire du français en français, le *Traité* de Meigret, la distance prise avec le modèle de la *grammatica* est sensible dans le traitement des impersonnels : la distinction entre impersonnels 'passifs' et 'actifs' n'est pas évoquée, et *il* et *on* sont analysés comme des 'surposés' (i.e. des 'suppôts', des 'sujets') d'un genre particulier, réclamés par la syntaxe des verbes impersonnels français :

Au regard des verbes impersonnels, ils sont tous tierces personnes : et ont *il* ou *on* pour leur surposé : comme *il faot, on dit : ils* aussi prend quelquefois le lieu de *on*, comme *il dizet* pour *on dit* : finalement les verbes français ne peuvent être communément en notre langue sans quelque surposé, ou exprimé ou bien ja précédant : comme *Pierre fera, dira, et criera, com' il voudra* [...] (Meigret 1550, 79).

Lors de l'étude des verbes passifs, Meigret développe une analyse remarquablement précise des constructions pronominales passives, et les met en relation avec les phrases en *on* :

[...] quand nous disons *ce vin se boet*, nous n'entendons pas que le vin se boive soi-même : car c'est une chose impossible : ni pareillement qu'une maison se fasse elle-même, ni qu'un pays se ruine soi-même. Car à la vérité le vin est fait pour être bu, les maisons sont faites par les hommes : et les contrées ruinées par autres que par elles-mêmes. Comme donc nous n'avons point exprimé leurs agents, nous dirons donc que ce sont passifs indéterminés : et

pour tant si nous les voulons résoudre par le verbe actif, nous prendrons un surposé indéterminé : comme *on* : de sorte que nous résoudrons *le vin se boet* par *on boet le vin* et *la mezon se fet* par *on fet la mezon* : et pour *le país se ruine*, *on ruine le país* (Meigret 1550, 66-67).

L'analyse de ce tour pointé comme proprement français passe donc par l'invention d'une catégorie, celle du 'passif indéterminé', propre à rendre compte de la valeur sémantique de la construction. Sa variante associée au *il* impersonnel est évoquée par Cauchie (1586, f. 104 r^o), puis plus précisément décrite par Maupas dans sa *Grammaire et syntaxe française* (1618). L'ouvrage, destiné aux étrangers, abonde en remarques contrastives. Sa liste des verbes 'impersonnels de voix active' qui acceptent pour sujet le *il* impersonnel intègre ainsi, pour la première conjugaison, les constructions pronominales comme « il se trouve, il se controuve, il s'invente, il se forge, il se mesle, il se range, &c. » (1618, 124v^o). Suit une description des constructions pronominales passives et impersonnelles :

On en pourra rencontrer beaucoup d'autres dont la construction sent son impersonnel. Mesme si l'on veut accompter entre les impersonnels (comme il semble raisonnable) ceux qui se construisent en la 3. personne singul. à mode d'impersonnels, moyénant le pronom, prepositif *se*, comme, Il se prouve, il se traite, il se rencontre, il se seme, il se cueille, il se convertit, il se divertit, il s'esclaircit, &c. infinis. Car à mon advis tous verbes actifs & passifs peuvent estre employez de cette maniere qui suit la phrase Italiéne. Et de fait, ils sont ordinairement suivis d'un accus. ou nomin. qui est tout un, singul. ou plur. Comme, Il se dit infinies paroles vaines. Il se seme plusieurs fauces nouvelles par le monde. Il se trouve des gens de bien par tout, & des meschans aussi. Il s'est fait de grand's magnificences au Couronnement du Roy, &c (Maupas 1618, 125 r^o).

Il est clair que l'analyse excède ce que la stricte application du modèle latin permettrait d'observer. Après avoir rapproché la forme française *on* du *mann* allemand⁵, Maupas souligne ici que les constructions en *il se* se conforment à ce qu'il appelle la 'phrase italienne' : là où la grammaire latine fait défaut, les comparaisons s'établissent avec les formes approchantes observées dans les vernaculaires modernes.

1.2. Aperçu du traitement de l'impersonnel dans les traditions grammaticales espagnoles et italiennes

Notre enquête est ici limitée aux ouvrages dont Claude Lancelot pouvait avoir pris connaissance pour rédiger ses deux *Méthodes* des langues vernaculaires⁶. L'absence de forme verbale impersonnelle en castillan est signalée dès 1492 par Nebrija, à l'occasion d'une comparaison des richesses respectives du latin et du castillan :

Assi como en muchas cosas la lengua castellana abunda sobre el latin: assi por el contrario, la lengua latina sobra el castellano. como en esto dela conjugacion: el latin tiene tres bozes activa. verbo impersonal. passiva. El castellano no tiene sino sola el activa. El verbo impersonal suple lo por las terceras personas del plural del verbo activo del mismo tiempo τ modo: o por las terceras personas del singular haziendo en ellas reciprocacion τ retorno con

⁵ Maupas 1618, f. 124 ro. Le rapprochement est déjà opéré par Cauchie 1586, f. 67 vo.

⁶ Voir, pour les sources des deux *Méthodes* de Lancelot, Fournier et Raby 2014.

este pronombre.se. τ assi por lo que enel latin dicen curritur, currebatur: nosotros dezimos corren. Corrian. O correse. Corriase (Nebrija 1992 [1492], 249)⁷.

Les équivalents castillans de l'impersonnel latin sont donc bien analysés comme des formes actives⁸. La *Grammaire espagnole* d'Oudin, source directe de Lancelot, ne consacre que quelques lignes aux verbes impersonnels. La classe est sommairement définie par la défektivité : les impersonnels ne se conjuguent qu'à la P3. Cependant, si le parallélisme affirmé entre les constructions espagnoles et les constructions françaises peut faire illusion pour les exemples tronqués donnés pour le singulier (« A mi me conviene, *il me convient*; no te importa a ti, *il ne t'importe pas* », etc.), il est ruiné par la mention des formes plurielles : les exemples fournis rassemblent en effet des constructions dont le sujet syntaxique est bien exprimé, mais par des expressions renvoyant à des entités non animées et, en un sens, indéfinies : « *Muchas cosas acontecen no pensadas* : Plusieurs choses adviennent sans y penser » et « *No me importan nada estas cosas* : Ces choses-là ne m'importent en rien » (Oudin 1612, 135).

Toujours dans le même ouvrage, la section consacrée aux pronoms 'réciproques' *me, te, se* ne mentionne pas l'impersonnel, malgré l'autorité de Nebrija. Mais on y lit cet aveu d'embarras face à un ensemble d'emplois disparates :

Il y a encore d'autre meslange de *se*, avec *me, te, & le*, & aussi de *me*, avec *te*, qui semble façon de parler estrange, laquelle ne correspond gueres au François, comme, *No se me da nada*, je ne m'en soucie pas.

Deve algo para Pasqua, y hazer se te ha corta la quaresma : Fais une debte a payer à Pâques, & tu trouveras le Caresme court.

No se le cueze el pan : on ne luy cuit pas du pain, qui veut dire, il n'est pas à son aise (Oudin 1612, 50).

Cette dernière expression proverbiale, traduite par une phrase française en *on*, se trouve reprise dans la *Méthode espagnole* de Lancelot qui, en cohérence avec le refus de la catégorie de l'impersonnel exprimé dans la *Nouvelle Méthode Latine*⁹, ne contient pas de section dédiée à cette catégorie :

Se devant la 3. personne du verbe, se traduit d'ordinaire par *on* ; comme, *No se escribe otra cosa*, il ne s'écrit rien autre chose ; ou plutôt, *on n'écrit rien autre chose* ; parce que notre langue affecte particulièrement les constructions actives : *No se le cueze el pan*, le pain ne se cuit pas pour luy : ou on ne luy cuit pas de pain, *le*, tenant là lieu de Datif. C'est à dire, *il a la*

⁷ Si l'existence d'une voix impersonnelle en latin semble ici acceptée, Nebrija conteste dans sa grammaire latine la pertinence de cette catégorie descriptive (voir Colombat 1991, 21-22). Sanctius le suivra sur ce point (1982 [1587], 139-141 et 212-217).

⁸ Il en va de même dans les *Osservazioni* de Miranda (1567, 174), qui présentent les formes dites « impersonnelles » du castillan comme associant le verbe actif et la « particella » *se*. La formation est dite semblable à celle des formes toscanes en *si*.

⁹ Lancelot, comme Sanctius, ne reconnaît comme impersonnel que l'infinitif. Sa discussion des positions de Scaliger et Sanctius s'étoffe au fil des différentes éditions de la *Nouvelle méthode latine*, jusqu'à la 6e (1662, 539-542).

plus grande impatience du monde, que telle chose arrive. Ou selon d'autres ; il est mal dans ses affaires ; il est réduit à l'extrémité (Lancelot 1660a, 67).

La mention de cette prédilection du français pour les constructions dites 'actives' – notons que sont ainsi désignées les phrases en *on*, contrairement à l'usage des descriptions antérieures – se retrouve dans la *Méthode* italienne. Lancelot trouve ainsi un motif de cohérence entre les constructions impersonnelles de l'espagnol et de l'italien, là où les grammaires d'Oudin n'offraient que des analyses hésitantes et hétérogènes.

En effet, la *Grammaire italienne* d'Oudin contient un développement sur les verbes impersonnels bien plus conséquent que celui de la grammaire espagnole, alors que l'analyse ressemble fort à celle de Nebrija pour le castillan. Les constructions italiennes y sont comparées aux constructions françaises¹⁰ :

Les Verbes Impersonnels ne sont autre chose pour la plupart, que la troisieme personne du Singulier de tous les temps et modes des Verbes actifs, joints à icelle la particule *si*, devant ou apres, laquelle en François se resoult en *on*, l'on ou *se* : comme, *amasi*, on aime, ou bien l'on aime ; *vedesi*, on voit, ou il se voit ; *legesi*, il se lit ; *odei*, l'on oit. Et faut considérer qu'en François, nous ajoutons cette particule relative *il*, devant *se* : *si ce n'est qu'il y ait cest autre Pronom demonstratif*, cela : comme, cela se fait, & en ce cas l'Italien y met aussi ledit Pronom : comme, *ci si dice*, cela se dit ; *quelle si fà*, cela se fait (Oudin 1640, 121-122).

La *Méthode italienne* de Lancelot passe rapidement sur ces formes, mais retient l'équivalence posée entre la construction italienne en *si* et les constructions françaises en *on* ou *il se* :

Notre particule *on*, s'exprime par *si*, mis devant le verbe. *Si scrive*, on écrit ; *si dice*, on dit, c'est à dire, il s'écrit, il se dit (Lancelot 1660b, 83).

Suit une remarque contrastive qui fait écho aux analyses proposées pour l'espagnol :

C'est ce que les Grammairiens appellent verbe impersonnel, quoy qu'improprement, comme nous l'avons fait voir dans la *Methode Latine*. Mais ce que l'on doit plutost remarquer, c'est que la phrase est icy passive en Italien, au lieu qu'elle est active en François ; parce que *on* signifie *homme* pris indéterminément (*ibid.*).

Il faut souligner que cette opposition entre langues 'passives' et langues 'actives' suppose que ces catégories soient dégagées de la morphologie verbale et s'appliquent à la syntaxe de la phrase¹¹. À partir de là, tout se passe comme si cette bipartition des langues, typologique avant l'heure, venait relayer la division établie pour l'impersonnel dans la grammaire latine étendue, fournissant ainsi un nouveau modèle d'intelligibilité de la syntaxe des vernaculaires romans, saisie indépendamment du latin. Les

¹⁰ Dans la *Grammaire française* d'Oudin, une remarque finale de la section « Des impersonnels » concerne la structure associant *il* et *se* : « On peut adjoûter à ces derniers [les actifs transitifs], quelques impersonnels formez de toutes sortes de verbes avec la particule reciproque, *se*, et l'active impersonnelle *il* : par exemple, *il se dit*, *il se fait*, *il se cueille*, *il se rencontre*, qui ont le sens passif en effect » (1640, 159).

¹¹ C'est une suggestion que la *Grammaire générale et raisonnée* ne retiendra pas.

Méthodes de Lancelot semblent alors fournir, pour l'impersonnel, un motif de généralisation conforme à l'ambition exprimée par le sous-titre de la *Grammaire générale et raisonnée* : exposer « les raisons de ce qui est commun à toutes les langues, & des principales différences qui s'y rencontrent ». Pourtant, la grammaire des Messieurs ne retient pas cette interprétation de l'impersonnel.

2. L'impersonnel dans la *Grammaire générale et raisonnée*

La présence dans la *Grammaire* de Port-Royal d'un chapitre consacré à l'impersonnel est présentée comme une concession à la vulgate grammaticale, dont les auteurs rappellent d'abord les analyses pour les contester. Le détail de la critique importe peu ici, retenons qu'elle vise, en relayant les arguments de Sanctius et de Scaliger, à résoudre les verbes réputés 'impersonnels' en restaurant leur sujet implicite.

La seconde partie s'intéresse au français, et pose que cette langue n'a pas plus d'impersonnels que le latin. Le cas des prétendus 'impersonnels passifs' est vite résolu, et les Messieurs rejoignent ici les conclusions des grammairiens du français qui analysent *on* comme un sujet indéfini :

Pour les impersonnels passifs, comme *amatur, curritur*, qu'on exprime en François par *on aime, on court*, il est certain que ces façons de parler en nostre Langue sont encore moins impersonnelles quoy qu'indéfinies. Car Monsieur de Vaugelas à déjà remarqué que cet *on* est là pour *homme* ; et par consequent il tient lieu du nominatif du verbe. Surquoy on peut voir la Nou. Methode Latine chap. 5. sur les verbes impersonnels (Arnauld et Lancelot 1676, 128).

Pour les phrases impersonnelles en *il*, la démonstration est beaucoup plus sophistiquée. Elle convoque l'italien d'une manière tout à fait inédite, en rapprochant l'article italien *il* du pronom français homonyme :

Par là on peut conclure ce semble, que nostre langue n'a point proprement d'impersonnels. Car quand nous disons, *il faut, il est permis, il me plaist* : cet *il* est là proprement un relatif qui tient toujours lieu du nominatif du verbe, lequel d'ordinaire vient après dans le regime ; comme si je dis, *il me plaist de faire cela, c'est à dire, il de faire*, pour *l'action ou le mouvement de faire cela me plaist, ou est mon plaisir*. Et partant cet *il* que peu de personnes ont compris ce me semble, n'est qu'une espece de pronom, pour *id*, cela, qui tient lieu du nominatif sous-entendu ou renfermé dans le sens, et le represente. De sorte qu'il est proprement pris de l'article *il* des Italiens, au lieu duquel nous disons *le* ; ou du pronom Latin *ille*, d'où nous prenons aussi nostre pronom de la troisième personne *il ; il aime, il parle, il court*, etc. (*ibid.*, 127-128).

L'analyse consiste donc, dans un premier temps, à catégoriser la forme *il* comme un véritable pronom (endophrorique, conformément au sens classique de 'relatif'), sans le considérer cependant comme véritablement nominatif puisqu'il ne fait que « représenter » le nominatif véritable, qui suit le verbe. Le second temps de la démonstration, qui rapproche la forme française de l'article italien, est plus déroutant mais l'intérêt de ce rapprochement apparaît deux paragraphes plus loin :

Et l'on peut encore remarquer que les verbes des effets de la nature, comme *pluit, ningit, grandinat*, peuvent estre expliquez par ces mesmes principes en l'une et en l'autre Langue.

Comme *pluit* est proprement un mot dans lequel pour abréger on a renfermé le sujet, l'affirmation et l'attribut, au lieu de *pluvia fit* ou *cadit*. Et quand nous disons *il pleut, il nege, il gresle*, etc. *il* est là pour le nominatif, c'est à dire, *pluie, nege, gresle*, etc. renfermé avec leur verbe substantif *est* ou *fuit* : comme qui diroit, *il pluie est, il nege se fait, pour id quod dicitur pluvia est; id quod vocatur nix sit*, etc (*ibid.*, 128-129).

C'est la double appartenance catégorielle de *il*, pronom et article, qui permet d'aligner l'analyse des verbes météorologiques sur celle des constructions impersonnelles avec régime infinitif, analysées plus haut : de même que *il me plaist de faire cela* se réécrit en *il de faire cela me plaist, il pleut* se réécrit en *il pluie est*. Et l'italien est alors sollicité pour fournir une confirmation de l'analyse bien que, paradoxalement, les formes alléguées soient des séquences hypothétiques, non attestées :

Cela se voit mieux dans les façons de parler où nous joignons un verbe avec nostre *il*, comme *il fait chaud, il est tard, il est six heures, il est jour*, etc. Car c'est ce qu'on pourroit dire en Italien, *il caldo fà*, quoy que dans l'usage on dise simplement *fà caldo; æstus* ou *calor est*, ou *fit*, ou *existit*. Et partant *il fait chaud*, c'est à dire *il chaud (il caldo)* ou *le chaud se fait*, pour dire *existit, est*, de mesme qu'on dit encore *il se fait tard, si fà tarde*, c'est à dire *il tarde* (le tard ou le soir) *se fait*. Ou comme on dit en quelques Provinces, *il s'en va tard*, pour *il tarde, le tard s'en va venir*, c'est à dire la nuit approche. Et de mesme *il est jour*, c'est à dire, *il jour*, (ou le jour) *est. Il est six heures* ; c'est à dire *il temps, six heures est*, le temps, ou la partie du jour appelée six heures est. Et ainsi des autres (*ibid.*, 129).

La comparaison des langues vise ici un tout autre objectif que dans les *Méthodes* de Lancelot : il ne s'agit pas d'observer diverses expressions de l'impersonnel pour les rapporter à des caractérisations linguistiques particulières permettant de saisir des spécificités idiomatiques, mais de mettre en évidence une structure prédicative commune à l'ensemble des langues, celle de la proposition de type attributive. Les Messieurs retrouvent ainsi le problème ancien et persistant du sujet des constructions impersonnelles, et forgent grâce à l'italien de nouvelles 'métaphrases'¹² permettant de substituer à la forme *il* un groupe nominal sujet. Les problèmes spécifiques posés par les structures impersonnelles sont donc masqués et écartés¹³.

Contrairement à ce qu'on a pu observer pour l'article ou les temps verbaux, le passage à la grammaire générale de l'analyse de l'impersonnel s'effectue en déplaçant considérablement les perspectives, et sans tenir compte de l'inventaire des constructions impersonnelles progressivement perfectionné par les grammaires des vernaculaires. La continuité entre la *Grammaire générale et raisonnée* et les grammaires particulières de Lancelot s'établit avec la *Nouvelle méthode latine* bien plus qu'avec les *Méthodes* espagnole et italienne. On peut faire l'hypothèse que, face à la grande diversité des modes d'expression de l'impersonnel dans les langues romanes, Arnauld et Lancelot jugent plus prudent de s'en tenir aux termes du débat posé par Scaliger et Sanctius, ce qui présente en outre l'avantage de préserver le statut canonique du

¹² Sur la pratique des métaphrases en « latin étendu », voir Fournier et Raby 2014.

¹³ Comme on sait, ces problèmes ne seront pris pour objet de l'analyse linguistique que bien plus tard, aux XIXe et XXe s. Pour une synthèse de ces réflexions, voir Graffi 2001, 98-109.

format propositionnel attributif. Si la considération des langues romanes intervient ici, c'est à un autre niveau : la convocation de l'italien apparaît comme un argument syntaxique venant renouveler l'antique théorie de l'ellipse, jusqu'alors essentiellement fondée sur des pratiques de manipulation d'exemples latins.

Université Paris-Sorbonne /

Histoire des Théories Linguistiques (Paris Diderot, CNRS)

Valérie RABY

Références bibliographiques

Références primaires

- Arnauld, Antoine et Lancelot, Claude, 1676 [1660]. *Grammaire générale et raisonnée*, Paris, Pierre Le Petit.
- Bosquet, Jean, 1586. *Elemens ou institutions de la langue françoise*, Mons, Charles Michel.
- Cauchie, Antoine, 1586 [1570]. *Grammaticae gallicae libri tres*, Strasbourg, Bernard Jobin.
- Chiflet, Laurent, 1659. *Essay d'une parfaite grammaire de la langue françoise*, Anvers, J. Van Meurs.
- Despautère, Jean, 1585 [1537]. *Rudimenta*, Paris, Robert Estienne.
- Estienne, Robert, 1557. *Traicté de la grammaire Françoise*, Genève, Robert Estienne.
- Garnier, Jean, 1558. *Institutio gallicae linguae in usum iuuentutis Germanicae*, Genève, Jean Crespin.
- Lancelot, Claude, 1662 [1644]. *Nouvelle méthode pour apprendre facilement la langue latine*, Paris, Pierre Le Petit.
- Lancelot, Claude, 1660a. *Nouvelle méthode pour apprendre facilement et en peu de temps la langue espagnole*, Paris, Pierre Le Petit.
- Lancelot, Claude, 1660b. *Nouvelle méthode pour apprendre facilement et en peu de temps la langue italienne*, Paris, Pierre Le Petit.
- Masset, Jean, 1606. *Exact et tres-facile acheminement à la langue françoise*, Paris, David Douceur.
- Maupas, Charles, 1618 [1607]. *Grammaire et syntaxe française*, Orléans, O. Boynard et J. Nyon.
- Meigret, Louis, 1980 [1550]. *Le traité de la grammaire française*, éd. de Franz-Josef Hausmann, Tübingen, Gunter Narr.
- Miranda, Juan de, 1567. *Osservationi della lingua castigliana*, Venise, Gabriel Giolito de Ferrara.
- Morin, Martin, s.d. (circa 1498). *Principia grammaticalia*, Rouen, Martin Morin.
- Nebrija, Elio Antonio de, 1992 [1492]. *Gramatica castellana*, Introduccion y notas M. Á. Esparza y R. Sarmiento, Madrid, Fundación Antonio de Nebrija.
- Oudin, César, 1612. *Grammaire espagnole, mise et expliquée en français*, Paris, Estienne Orry.
- Oudin, César, 1633 [1623]. *Grammaire italienne, mise et expliquée en français*, Paris, Jean Gesselin.
- Oudin, César, 1640 [1632]. *Grammaire française rapportée au langage du temps*, Paris, A. de Somerville.

- Pillot, Jean, 1561 [1550]. *Gallicæ linguæ institutio, latino sermone conscripta*, Paris, Étienne Grouleau.
- Sanctius, Franciscus [Sánchez de las Brozas], 1982 [1587]. *Minerve*, trad. et éd. par G. Clerico, Lille, Presses universitaires de Lille.
- Serreius, Ioannes, 1623 [1598]. *Grammatica Gallica nova*, Strasbourg, Zetzner.
- Ressource numérique: *Grand Corpus des grammaires françaises, des remarques et des traités sur la langue (XIV^e-XVII^e s.)*, Colombat, Bernard/Fournier, Jean-Marie/Ayres-Bennett, Wendy (ed.), Paris, Classiques Garnier numérique, accès limité.

Références secondaires

- Amacker, René, 2000. « Du non-personnel à l'impersonnel: extension d'une catégorie varronienne chez les grammairiens latins », *Cahiers de l'ILSL* 12, 9-23.
- Colombat, Bernard, 1991. « L'impersonnel dans la grammaire latine au XVI^e siècle », in: Maillard, Michel (ed.), *L'impersonnel: mécanismes linguistiques et fonctionnements littéraires*, Actes du colloque de Grenoble, 17-19 mai 1990, Grenoble, Ceditel, 19-30.
- Colombo Timelli, Maria, 1997. « Manuels français de syntaxe latine du XV^e siècle: répertoire et typologie », *HEL* 19/2, 133-153.
- Colombo Timelli, Maria, 2001. « La terminologie française de la syntaxe dans quelques manuels du XV^e siècle », in: Colombat, Bernard/Savelli, Marie (ed.), *Métalangage et terminologie linguistique*, Louvain, Peeters, Orbis/Supplementa 17, 359-377.
- Desbordes, Françoise, 2007. « L'impersonnel d'après les textes linguistiques de l'Antiquité », in: Desbordes, Françoise, *Idées grecques et romaines sur le langage. Travaux d'histoire et d'épistémologie*, Lyon, ENS Editions, 251-258.
- Fournier, Jean-Marie/Raby, Valérie, 2013. « Grammaire générale et grammaires particulières: relire la Grammaire de Port-Royal à la lumière des Méthodes espagnole et italienne », *Documents pour l'histoire du français langue étrangère ou seconde* n° 51, 59-85.
- Fournier, Jean-Marie/Raby, Valérie, 2014. « Retour sur la grammatisation: l'extension de la grammaire latine et la description des langues vulgaires », in: Archaimbault, Sylvie/Fournier, Jean-Marie/Raby, Valérie (ed.), *Penser l'histoire des savoirs linguistiques. Hommage à Sylvain Auroux*, Lyon, ENS Éditions, collection « Langages », 337-350.
- Graffi, Giorgio, 2001. *200 Years of Syntax. A critical survey*, Amsterdam/Philadelphia, John Benjamins.